

Les honneurs de la table

Pierre Le Rouge pour Vincent Commin, Heures à l'usage de Rome, 1491

Versifiées pour en faciliter la mémorisation les règles de bonne conduite à table sont très répandues au Moyen Âge. C'est ici la deuxième des trois versions françaises connues, toutes dérivées d'un modèle latin remontant au XIIe siècle. Sous le titre Honneurs de la table, elle est insérée - ce qui est exceptionnel pour un texte profane - à la fin d'un livre d'heures, parmi les prières.

Certaines de ces règles ne se comprennent que si l'on garde à l'esprit les habitudes de table de l'époque. S'il est recommandé de s'essuyer les lèvres avant de boire et de ne pas remettre dans l'assiette le morceau déjà mis dans la bouche, c'est qu'il n'y a qu'un seul verre pour toute la table et qu'une même assiette sert à deux convives. Quant au précepte de se laver les mains après le repas, il s'impose d'autant plus qu'on mange avec les doigts, la fourchette étant encore inconnue.

